

**Communiqué 20/02/2020**

**Le réseau de bornes s'étend jusqu'à Villeneuve sur l'Yonne  
Faubourg Saint Nicolas  
Mercredi 26 février 2020 à 11h**

**La commune de Villeneuve sur l'Yonne s'implique dans la mobilité électrique en installant 3 bornes de charge sur son territoire dont 1 rapide.**

Le SDEY continue d'améliorer le réseau de bornes de charge pour véhicules électriques, en partenariat avec les communes qui souhaitent renforcer les services aux habitants.

Dans l'Yonne comme partout en Europe, le parc de voitures électriques est en progression et les communes rurales comme Villeneuve-sur-Yonne ont la volonté de participer à l'évolution des modes de déplacement.

La mobilité électrique dans l'Yonne c'est :

- Un réseau de 120 bornes de charge (dont 18 bornes rapides), faisant de l'Yonne l'un des départements les mieux équipés de France en bornes rapides.
- La gratuité pour les utilisateurs.
- Une aide financière du SDEY aux communes souhaitant s'équiper d'un véhicule électrique communal.
- Une aide financière pour l'installation d'une borne rapide.
- Un soutien au développement de l'autopartage communal.

En janvier, 2 340 charges sont enregistrées sur le réseau soit l'équivalent de 9 340 kg de CO2 économisé grâce au réseau de bornes.

Pour utiliser une borne de charge, à Villeneuve-sur-Yonne comme dans sur tout le réseau de bornes du SDEY, les utilisateurs ont deux possibilités :

- Soit créer un compte client sur [www.sdey.fr](http://www.sdey.fr) pour obtenir un badge d'accès au réseau Les clients auront alors la possibilité de connaître l'état (libre ou occupée) de la borne et de la réserver 30 minutes avant.
- Soit utiliser un smartphone pour lire le QR code visible sur la borne et lancer une charge.

Au-delà de considérations financières et environnementales essentielles, la mobilité électrique contribue à la qualité de vie des habitants et développe l'attractivité des communes.

**Contact Presse SDEY** - Caroline Legros - [c.legros@sdey.fr](mailto:c.legros@sdey.fr)  
03 86 52 02 30 - 06 40 17 03 17